1,1 milliard d’euros pour les associations d’aide aux migrants révèle un rapport de la Cour des comptes : +52 % en 4 ans

11/02/2025 à 22h13



Selon un rapport de la Cour des comptes publié mardi, les financements alloués aux associations chargées de l’accompagnement des réfugiés et demandeurs d’asile ont fortement augmenté entre 2019 et 2023. Les crédits de la mission « Immigration, asile et intégration » ont progressé de 23 % pour atteindre 2,3 milliards d’euros, tandis que les subventions aux associations ont bondi de 52 %, dépassant 1,1 milliard d’euros.

Cette hausse est en partie justifiée par l’augmentation des demandes d’asile (+7,4 %) et des capacités d’hébergement (+14,7 %), mais la Cour relève aussi une explosion des coûts unitaires et un manque de contrôle étatique. En 2023, 850 millions d’euros ont été versés aux associations pour la seule gestion des hébergements (+46 %), et 76,3 millions d’euros pour l’intégration (+114 %).

Le rapport pointe un manque de concurrence entre prestataires et une définition floue des missions, entraînant une hausse

des coûts difficile à justifier. Il recommande une meilleure coordination des prestations et un renforcement des contrôles, notamment dans le domaine de l’asile.

20250211-Missions-financement-controle-Etat-associations-dans-politique-dimmigration-et-d-integrationTélécharger